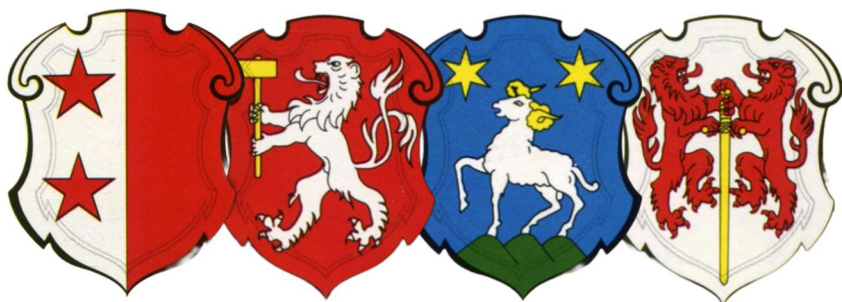


TIR DES 4 DISTRICTS DU CENTRE 2024



Du 30 aout au 1^{er} sept.

et du 6 au 8 sept. 2024

Stand de tir de La Tour, Evolène

LE MOT DU PRESIDENT



Chères amies tireuses,

Chers amis tireurs,

C'est avec un immense plaisir que les membres de la société de tir "La Cible Evolène" vous accueillent dans notre magnifique commune d'Evolène pour ce tir du Groupement des 4 Districts du Centre.

Afin que vous puissiez profiter pleinement de notre passion commune, le comité d'organisation a mis en place ces deux week-ends de tirs, et a fait tout son possible pour que votre passage dans notre stand se déroule parfaitement. D'avance nous tenons à remercier les nombreux bénévoles sans qui rien n'est possible.

Ces dernières années, notre société a connu de multiples coups durs, de la pandémie de Covid aux travaux d'assainissement et de remise aux normes de nos buttes de tir, de la mise à l'arrêt stupide de nos lignes de tir pistolet et petit calibre, et dernier coup de butoir, un dégât d'eau qui ravage complètement notre cantine. Malgré ces multiples événements, nous avons tenu bon, et avec le soutien de nos autorités communales, nous avons pu rénover nos installations 300m avec de nouvelles stalles de tir et pouvons vous accueillir dans notre nouvelle cantine. En mon nom ainsi que de la part de tous les membres de la société de tir "La Cible Evolène", nous tenons à remercier chaleureusement les autorités de la commune d'Evolène qui nous ont massivement aidés lors de ces moments difficiles.

Notre vallée est une terre de coutume, et notre passion commune est bien plus qu'un sport, c'est une tradition profondément ancrée dans notre culture et notre histoire. Elle inculque des valeurs telles que la discipline, le respect et l'esprit de camaraderie. Mais au-delà de ces valeurs sportives, le tir est aussi le reflet d'un aspect fondamental de notre identité nationale. Dans cette droite ligne, "La Cible Evolène" est restée fidèle au tir aux armes d'ordonnance. Mais ici plus qu'ailleurs, on sait que tradition et coutume ne sont pas synonymes de vieillesse. C'est pour cela que depuis plusieurs années, nous œuvrons au rajeunissement de nos effectifs, et avec une moyenne d'âge ne dépassant pas les 30 ans, nous pouvons entrevoir le futur avec sérénité.

Enfin, nous adressons un très grand merci à nos sponsors annonceurs et donateurs, votre soutien nous a permis de mettre sur pied cette fête de tir et d'assurer l'avenir financier de notre société.

Chers amis, nous vous souhaitons un plein succès lors de ce concours et nous nous réjouissons de partager ce moment de convivialité avec vous !

Métraiiller Jacques

Président

Société de tir "La Cible Evolène"

Passé « SECTION »

Dispositions générales

Cette passe est obligatoire pour tous les participants

Arme

Toutes les armes
Cible A 10

Champ des points

Nombre de coups
10, soit 6 coups cpc, 4 coups en série

Position
Selon dispositions générales et règlement

Finance individuelle

Fr. 19.- (munition comprise)

Voir dispositions générales

Distinction individuelle

Passé « RÉPARTITION »

Rachat

Aucun

Toutes les armes

Champ des points

Cible A10

Nombre de coups

6 coups cpc

Position
Selon prescriptions particulières

Prix de la passe

Fr. 18.- munition comprise

Distinction

Aucune

Classement

Total de la passe, coups profonds, mouches (+),
âge : JJ, J, SV, V, E

	Distinction pour	E/S	J/V	JJ/SV
Cat A	Arme libre & fusil standard	89	87	86
Cat D	Fass 57/03 & Mousqueton	86	84	83
Cat E	Fass 90 & Fass 57/02	84	82	81

Répartition individuelle

Aucune

Aucun

Classement individuel
Selon règlement des 4 Districts du Centre

Classement des sections
Selon le Règlement ci-après

Points	Cat A	Cat D	Cat E
60	80.-	85.-	90.-
59	35.-	40.-	45.-
58	20.-	30.-	35.-
57	15.-	24.-	28.-
56	10.-	18.-	22.-
55	8.-	12.-	17.-
54		8.-	12.-
53		5.-	8.-
52			5.-

Répartition immédiate

Passé « Dent Blanche »

Rachat
Aucun
Arme
Toutes les armes
Champ des points
Cible A10

Nombre de coups
3 coups cpc. 3 coups en série
Position
Selon prescriptions particulières

Prix de la passe
Fr. 18.- munition comprise
Distinction ou rappel
Voir dispositions générales

	Distinction pour	E/S	J/V	JJ/SV
Cat A	Arme libre & fusil standard	54	53	52
Cat D	F-ass 57/03 & Mousqueton	52	51	50
Cat E	F-ass 90 & F-ass 57/02	51	50	49

Classement
Total de la passe, coups profonds, mouches (+),
âge : JJ, J, SV, V, E

Répartition ultérieure
65% du produit des passes aux 50% des tireurs
(Prix en espèces ou don en nature)

Passé « ART-GROUPE »

Rachat
Aucun
Arme
Toutes les armes
Champ des points
Cible A100

Nombre de coups
5 coups cpc
Position
Selon dispositions générales et règlement

Prix de la passe
Fr. 18.- (munition comprise)
Distinction
Voir dispositions générales

	Distinction pour	E/S	J/V	JJ/SV
Cat A	Arme libre & fusil standard	440	430	425
Cat D	F-ass 57/03 & Mousqueton	420	410	405
Cat E	F-ass 90 & F-ass 57/02	405	395	390

Classement
Total de la passe, coups profonds, âge : JJ, J,
SV, V, E

Répartition ultérieure
65% du produit des passes aux 50% des tireurs
(Prix en espèces ou don en nature)

Classement des groupes
A l'addition des 4 résultats obligatoires de la
passe ART-GROUPE
En cas d'égalité, appui par :
Le plus haut résultat individuel, puis les coups
profonds du groupe

Finance du Groupe
Fr. 40.- Voir dispositions générales

1966



Dents de Veisivi

Hôtel & Restaurant



www.veisivi.ch Chemin de l'Ecole 4

1984 Les Haudères

027 283 11 01



Gaspoz Anthony

Ingénieur diplômé HES

T +41 78 727 39 45

a.gaspoz@mecanicalp.ch

www.mecanicalp.ch

MecanicAlp - Bureau d'Etudes

Route de la Lé 16


CH - 1984 Les Haudères

Calculs numériques

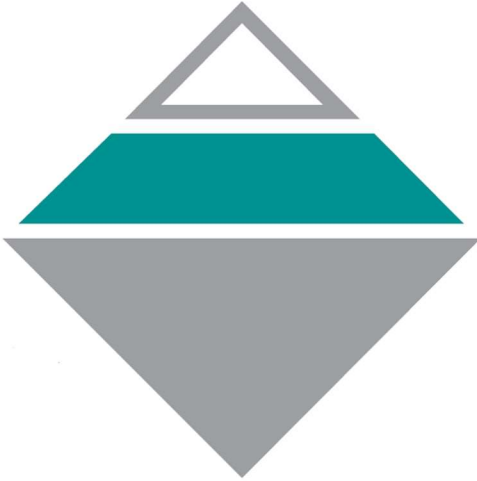
FEM – CFD - conseils

LASER

MAURIS



078 602 22 90



Grande
Dixence



DUMAS

DONS D'HONNEUR

Logean	Kevin	200
Sté de tir l'Ardevaz		200
Sté de tir Intrépide	St-Martin	150
Comité du GT4DC		120
Anonyme		100
Armurerie les Dix		100
Bracci	Maurice	100
Bracci	Mélanie	100
Crittin	Claude	100
Gaspoz	Virginie	100
Maistre	Michel	100
Mauris	Yvan-Isa	100
Pralong	Pierre-Antoine	100
Pralong	Pierre-Antoine	100
Quinodoz	Jérémie	100
Quinodoz	Eric	100
Rieder	Antoine	100
Rong	Jean-Michel / Corina	100
Sanchez	Tiago	100
Sté de tir de Versoix		100
Sté de tir le Grütli	Vex	100
Sté de tir les Carabiniers	Savièse	100
Sté Tireurs	la Borgne	100
TSMR	Martigny	100
Vuignier	Pascal	100
Métraiiller	Régis	80
Bovier	Mathieu	70
Bees SARL	Bonvin Xavier	50
Beytrison	Jean-Marc/Edith	50
Bonnet	Grégoire	50
Bostelmam	Jörn-Albert	50
Cabinet d'ostéopathie	Gay-Crosier	50

Chevrier	Julien	50
Chevrier	Patrick	50
Crettaz	Jean-Paul	50
Crettaz	Dylan	50
Décaillet	Eric	50
Dillier	Anthoine	50
Donnet	Christian	50
Dussez	Olivier	50
Favre Optic		50
Follonier	Jack	50
Follonier	Jessy	50
Gaspoz	Dany	50
Gaspoz	Vincent	50
Gay-Crosier	Fabienne	50
Grellet	David	50
Hager	Freddy	50
Le Mauff	Nathan	50
Maillard	Charles-Henri	50
Maître	Henri-Pierre	50
Maître	Marie	50
Maître	Alan	50
Maître	Henri-Pierre	50
Maître	Kylian	50
Manustouche		50
Mayoraz	Hervé	50
Meier	Bastien	50
Métraiiller	Pierre-Henri	50
Métraiiller Vanessa/	Sierro Morgane	50
Moix	Pierre-Yves	50
Moix	Frido	50
Pahud	Yvan	50
Pahud	Romaine	50
Pizzeria les Alpes		50
Pralong	Bernard	50
Pralong	Jean-Pascal	50

Praz	Raphaël	50
Rieder	Samuel	50
Rossier	Ivan	50
Rossier	Gaëtan	50
Rossier	Vincent	50
Rossier	Fabienne	50
Seppey	Fabrice	50
Théodolz	Emile	50
Tricot	Stephanie	50
Vaquin	Anthony	50
Varone	Françoise	50
Voide	Dominique	50
Vuignier	Eric	50
Vuignier	Francine	50
Bonvin	Didier	40
Duarte	Jean-Claude	40
Bar le Mocambo		30
Beytrison	Lucien	30
Christen	Madeline	30
Dussez	Elisabeth	30
Fauchère	Marie-Hélène	30
Gaspoz	Simon	30
Maillard	Eric	30
Métraiiller	Dylan	30
Rossier	Boris	30
Rossier	Cyrille	30
Voide	Michaël	30
Moix	Yannick	25
Grange	Julien	20
Aeschlimann	Patrick	20
Anonyme		20
Anonyme		20
Barman	Frederic	20
Beytrison	Amandine	20
Bovier	Fabien	20

Bracci	Denis	20
Bracci	Norbert	20
Bramois	Pierro	20
Bruttin	Célien	20
Courtine	Laurent	20
Crettaz	Samuel	20
Delaloye	Raphaël	20
Delaoutre	Hervé	20
Don camillo		20
Duroux	Anthony	20
Dussey	Raphaël	20
Fernandes	Helio	20
Follonier	Greg	20
Fornage	Shirley	20
Fournier	Philippe	20
Gaspoz	Vero	20
Gaspoz	Grégory	20
Genet	Roland	20
Gigon	Cédric	20
Jacquier	Claude	20
Jordan	Erika	20
Lecuyer	Nicolas	20
Maître	Yann	20
Métraiiller	Christine	20
Métraiiller	Yvan	20
Métraiiller	Denise	20
Moix	Danny	20
Moix	Aurore	20
Moix	Jean	20
Morais	Carlos	20
Musumeci	Alfio	20
NooBilax		20
Pannella	Antonio	20
Pralong	Jean	20
Pralong	Damien	20

Pralong	Anaïs	20
Quinodoz	José	20
Quinodoz	Johan	20
Rossier	Pascal	20
Rossier	Loralie	20
Suisse sans Armée		20
Théoduloz	Nicolas	20
Theus	Christophe	20
Vernier	Adrien	20
Wulgué	Alexy	20
Zermatten	Gilles	20
Bostelmam	Guillaume	15
Pannatier	Jean-Jacques	15
Métraiiller	Tifaine	10
Bovier	Jérôme	10
Delaloye	Fabian	10
Favre	Samuel	10
Favre	Armand	10
Gay-Crosier	Maurine	10
Grand	Martin	10
Hofstädter	Jonas	10
Lesbosky	Franzky	10
Rey	Augustin	10
Scarallo	Gaetano	10
Sorrentino	Silvio	10

MERCI POUR

VOTRE SOUTIEN



STOPO SA

WWW.STOPO.CH

Rue du Levant 167/Box 34, 1920 Martigny

darioli

paysagiste



Swen Gaudin
Technico-commercial

T +41 27 776 13 71
M +41 79 850 76 70
swen@paulmaret.ch

Paul Maret SA
Rue du Stand 1
1934 Le Châble VS
paulmaret-martigny.ch

Une entreprise du Brinahan Group – brinahan.ch



NORBERT
GÉOLOGUE DE L'INGÉNIEUR
ET HYDROGÉOLOGUE

NORBERT SA est votre partenaire privilégié pour :

- Votre protection contre les dangers naturels
- Votre approvisionnement en eau potable
- Votre chauffage à l'aide de sondes géothermiques
... et dans bien d'autres domaines encore!

N'hésitez pas à nous contacter!

Plan géologique préliminaire de l'axe de pontonnement de Vevay

Avenue du Grand Saint Bernard 35 • 1920 Martigny • 027 / 722 78 77 • geol-my@norbert-sa.ch • www.norbert-sa.ch

NORBERT
GÉOLOGUE DE L'INGÉNIEUR
ET HYDROGÉOLOGUE

Compétences - disponibilité

FIDAG
SA
F I D U C I A I R E

MARTIGNY
SION
CRANS-MONTANA
MONTHEY
SIERRE
VERBIER
GENÈVE

www.fidag-sa.ch

Boulangerie | Pâtisserie | Tea-Room

"Les Raccards"



Evolène

Le Grand Bornè

Rue centrale Tél. 027 283 10 52

Les Raccards

Route de Lannaz Tél. 027 283 11 52

Les Haudères

Place de la Poste Tél. 027 283 12 16

Boulangerie Chevrier SA



Garage Les Fournaises

Xavier Mayor

Route de Riddes 41

1950 Sion

Tél.: +41 (0)27 203 72 80

Fax: +41 (0)27 203 72 73

Natel: +41 (0)79 408 72 57

e-mail: xmayor@bluewin.ch



POMPES FUNEBRES
J. VOEFFRAY & FILS

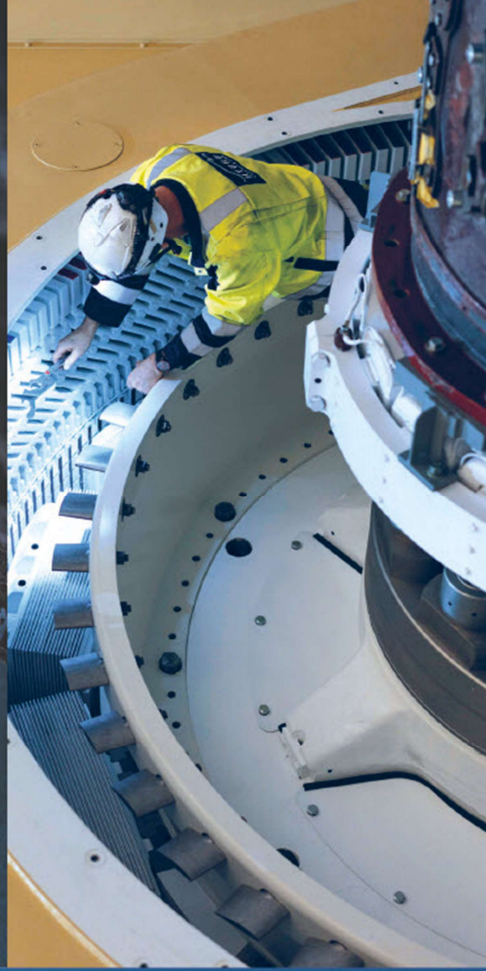
Mayennets 12 1950 SION



LA MONTAGNE NOUS CONFIE SON EAU
NOUS EN PRENONS SOIN
DIE BERGE VERTRAUEN UNS IHR WASSER AN
WIR TRAGEN DAZU SORGE

HYDRO Exploitation SA
CP 315
CH-1951 Sion

tél. +41 (0)27 328 44 11
hydro.ch



HYDRO

Raphaël Maître Sàrl



- Déneigement
- Entretien Extérieur
- Charpente et Menuiserie

Évolène raphm@netplus.ch +41 78 82 45 123

TESSIMOZ
CARRELAGE

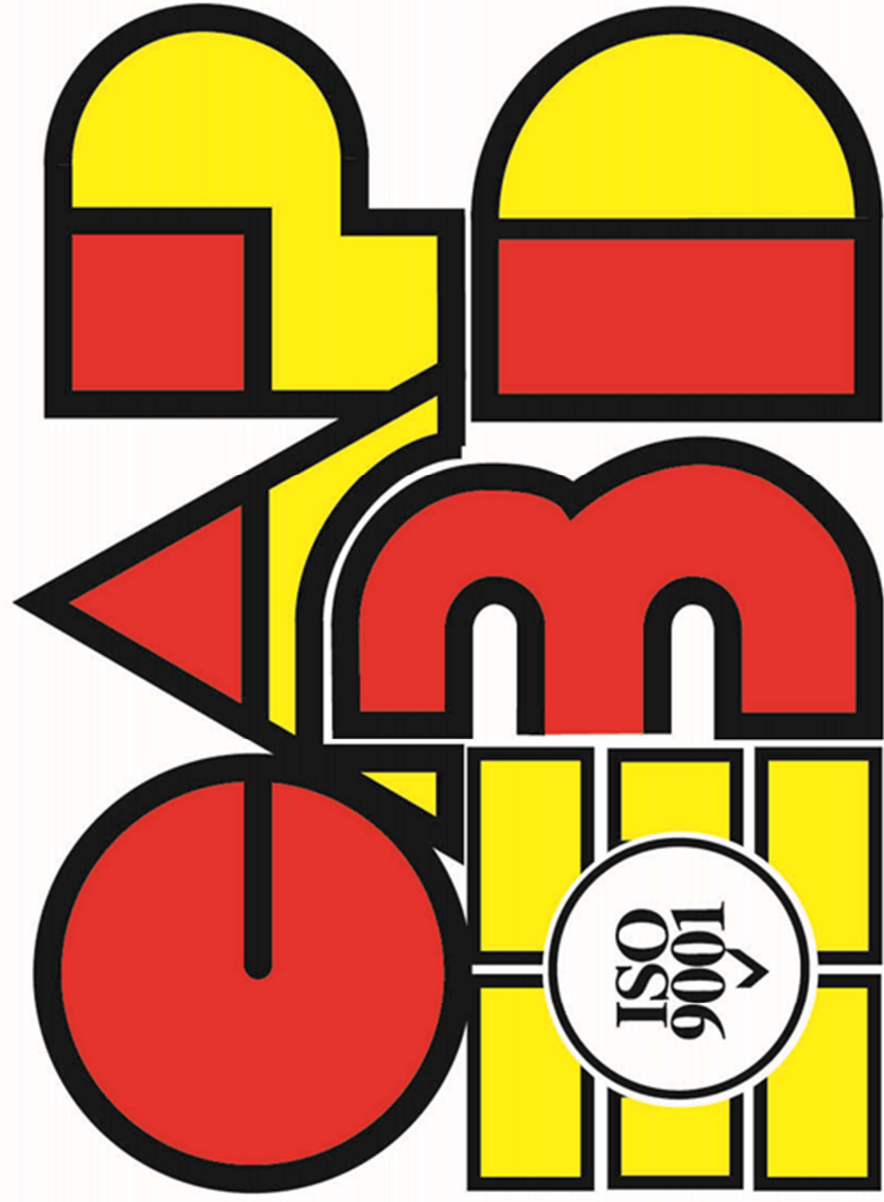
SÀRL



Stany Levrand Sàrl

GYPSERIE - STAFF - PEINTURE - PAPIERS PEINTS CHE-115.762.415 TVA stma.levrand@bluewin.ch
RUE DE L'ÉGLISE 26 - BATTERIE DU VILLAGE 58 - 1987 HERÉMENTE - TEL. + FAX 027 281 25 65 - NATEL 079 417 15 53





CAP 3D SA - ECHAFAUDAGES - SION

bowling

des Rottes - Conthey



Route des Rottes 31 - 1964 Conthey

027 346 58 14

www.bowlingdesrottes.ch



Laurie Dayer-Crettaz
Prothésiste ongulair
079 577 92 23
Rue de l'Eglise 28
1987 Héréme

COL DE TORRENT





LA TAVERNE

ÉVOLÈNARDE

FCG⁷ | Private Finance SA

Stéphane Gaspoz

Manager d'équipe

Spécialiste en prévoyance et
patrimoine Conseiller financier
diplômé IAF

No CICERO 29933

+41 (0)79 517 91 59

s.gaspoz@fcg.swiss

FCG Private Finance SA

Bureau de conseil

Rue de la Dixence 49

CH - 1950 Sion

+41 (0)27 322 25 54

www.fcg.swiss



Agence Immobilière et Touristique
Location - Vente

Véronique et Maurice Bracci
1984 Les Haudères

027 283 22 24
info@immo-tourisme.ch

www.immo-tourisme.ch
www.facebook.com/immotourismeevolene

DAYER

ARMURERIE  STAND DE TIR

PRALONG ALPHONSE TRANSPORTS
ROUTE DE LA GROTTE 7
1983 Lanna



079 607 72 30

CAFE – RESTAURANT
Terrasse en pleine nature



LPAJ
la petite auberge
de Lannaz

Route de la Chapelle 8, Lanna 1983 EVOLENE
+41(0)79 850 69 54 www.petiteauberge.ch

L'ENTREPRISE HERENSARDE A VOTRE SERVICE
DEPUIS PLUS DE 60 ANS
POUR TOUTES VOS REALISATIONS EN BOIS

 **PRALONG MOIX & CIE SA**
Menuiserie - Charpente
contact@pralongmoix.ch 027/ 281 12 52

polytronic

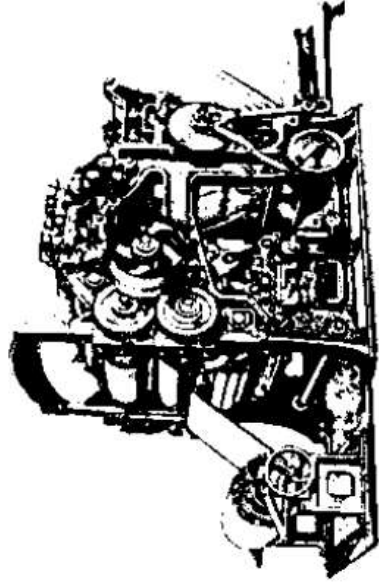
POLYTRONIC INTERNATIONAL SA
5630 MURI AG
Tel. 056 675 99 11/Fax. 056 675 99 12
www.polytronic.ch

La Vallée

Vente - Service 027 283 31 31

MECANGRAPHIC

Machines et fournitures d'imprimerie – Aiguisage de lames
Garnissage de rouleaux – Déménagements toutes machines



Guy et Marie-Pierre RUDAZ / 49, Cardinal-Journet / CH - 1217 MEYRIN

Tél. + 41 22 782 96 57 / + 41 79 355 35 76 / + 41 79 798 12 60

www.mecangraphic.ch / E-Mail info@mecangraphic.ch



078 814 86 80
La Sage | www.quinodoz-menuiserie.ch

Au Vieux Mazot
"Chez Raymonde"
Café-Restaurant

Cadre typique évolènard
Spécialités du pays
Tél. 027 283 11 25

 **MOLIGNON**  **CAMPING**



Café / restaurant
Place de jeux
Terrasse panoramique
Location de bungalows
Piscine chauffée

www.camping-molignon.ch

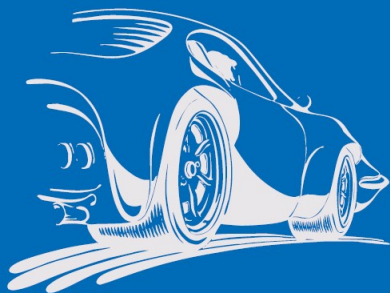
Famille Rossier, 1984 Les Haudères, Téléphone : 027 283 12 40, e-mail : info@molignon.ch

RAIFFEISEN



**Vivez local,
banquez local !**

PNEUS SERVICE



BONVIN

027 203 68 88

Carrosserie Vaquin & Emery



Sion - 079 436 83 19 / 079 303 04 50

MUSSO



LE TRANSPORTEUR FIABLE

DÈS CHF 34'340.-



VOTRE AGENT KGM

**GARAGE & CARROSSERIE
TANGUY MICHELOUD SA**

Route de Riddes 54 - 1950 Sion
027 205 63 30 - tanguy.ch

Ébéniste-Charpentier

Diplômé

Georges David
1983 Evolène

Mobile
078 / 856.87.12

40 ans



Impression numérique
Signalétique | Véhicules
Panneaux | Graphisme

027 203 46 44 | www.bourdin-publicite.ch

LA DENT-BLANCHE

RESTAURANT LA DENT-BLANCHE EVOLÈNE

Rte de Sonville 2 - 1983 Evolène | www.dent-blanche-evolene.ch

La Dent-Blanche, c'est un beau jardin, une terrasse type "Biergarten" près du petit ruisseau qui a donné son nom au village d'Evolène. En soirée, c'est un carnotzet-bar-pub qui s'anime et s'ambiance pour vous faire passer de merveilleux moments jusqu'à 2h00 du matin les jeudis, vendredis et samedis !

Avant ou après vos excursions vers les sommets, prenez le temps de faire une pause pour partager un ou plusieurs verres et quelques petits plats à grignoter dans une ambiance chaleureuse et conviviale !



HOTEL
LES MÉLÈZES

— votre chez-vous loin de chez vous —

Bienvenue à
L'HOTEL DES MÉLÈZES



Divers pains spéciaux

Pain de seigle AOP

Pâtisseries maison

Gâteau aux noix

Tartelettes aux fruits

Tarte évolénarde

Produits du terroir



Premier chevalier au «Pain d'or»

**TEA-ROOM
BOULANGERIE-PÂTISSERIE
Nicolas Métrailler**



Rue Centrale 184 • 1983 Evolène
+41 27 283 11 58 • +41 79 286 74 55
boulangerie-metrailler.ch

PHYSIOTHERAPIE - LAUREN MAÎTRE



079 830 01 02 – Route de Lanna 4 – 1983 Evolène

TOP EVENTS DE L'ÉTÉ 2024

Fête au village des Haudères

06 et 07 juillet

Marché hebdo des Haudères

Tous les jeudis du 11 juillet au 22 août

Animations de rue à Evolène

Tous les vendredis du 12 juillet au 9 août

La Forclaz en Fête

du 12 au 14 juillet

Fête cantonale de lutte

Hérens-Arena - 20 et 21 juillet

Tavolata des fromages à raclette

Rue Centrale d'Evolène - 28 juillet

Marché artisanal de La Sage

04 août

Fête de la Mi-Été

Rue Centrale d'Evolène - 15 août

Nomad Land Festival

Hérens-Arena - du 29 au 31 août

Marché gourmand d'Evolène

15 septembre



ÉVOLÈNE
REGION⁺

TIR DU GROUPEMENT DES 4 DISTRICTS DU CENTRE 2024 (GT4DC)

Plan de tir à 300 m

Passe « EXERCICE »

Rachats	Illimités
Arme	Toutes les armes
Champ des points	Cible A 10
Nombre de coups	5 coups ccp, interruption à volonté
Finance	Fr. 5.- (munition comprise)
Distinction	Aucune
Dispositions spéciales	Une passe peut être interrompue à volonté Libre passage à toutes les cibles

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE SECTIONS

1. SECTIONS MEMBRES DU GT4DC (Groupement de Tir des 4 Districts du Centre)

- Finance d'inscription	Aucune
- Répartition	Aucune
- Calcul du résultat de section	Selon Règlement du Tir Challenge des 4 Districts
- Classement et challenges	Selon Règlement du Tir Challenge des 4 Districts

2. SECTIONS INVITÉES, HORS « GROUPEMENT DU TIR DES 4 DISTRICTS DU CENTRE »

- Finance d'inscription	Fr. 40.- par section
- Répartition	100% du produit des finances de section au 50% des sections classées

- Calcul du résultat de section

- Résultats obligatoires

Sont pris en compte comme résultats obligatoires, les 50% du nombre total des participants par section sans les juniors (JJ et J) mais au minimum le nombre de 8 résultats obligatoires. Les résultats obtenus en sus des résultats obligatoires sont considérés comme résultats non obligatoires.

- Calcul du résultat

Pour effectuer le calcul du résultat de section, on tient compte des meilleurs résultats du palmarès individuel de la passe Section. Le résultat de chaque section s'obtient comme suit :

- au total des résultats obligatoires, on ajoute le 1% du total des résultats non obligatoires ;
- cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires.

En cas d'égalité, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.

- Classement des sections

Toutes les sections concourent dans la même catégorie.

Toutes les sections atteignant le minimum de 8 résultats obligatoires sont classées.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT

ORGANISATION

Société de tir « La Cible Evolène »

LIEU

Stand de tir de la Tour Evolène

GENRE DE TIR

Concours des sections du Groupement et hors Groupement, concours de groupes et concours individuel à 300m

DATES DES TIRS

Vendredi 30 août 2024 de 17h00 à 20h00

Samedi 31 août 2024 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Dimanche 1 septembre 2024 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Vendredi 6 septembre 2024 de 17h00 à 20h00

Samedi 7 septembre 2024 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Dimanche 8 septembre 2024 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

DROIT DE PARTICIPATION

Les groupes et tireurs des sections affiliées à la FST
La licence FST est obligatoire pour tous les tireurs (euses)

INSCRIPTIONS

A envoyer **jusqu'au 9 août 2024** chez :

Tir du Groupement des 4 Districts du Centre
Métrailleur Jacques
Route Neuve 103
1983 Evolène

ou par mail : evolene.t4dc@gmail.com

(Avec l'âge : jour-mois-année de chaque participant et numéro de licence)

Les inscriptions peuvent également se faire sur place.

Lors de l'inscription, **veuillez SVP joindre un bulletin de versement ainsi que l'adresse exacte du responsable des groupes et des sections afin que des prix éventuels puissent y être versés.**

Ceci facilitera grandement le travail des organisateurs. Merci.

SITE INTERNET

<https://www.lacible-evolene.ch/>

RANGEURS

21 coups donnent droit à un rangeur de 15 minutes.
Les réservations seront prises en considération selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

MUTATIONS

Tout tireur inscrit mais empêché, peut être remplacé par un autre tireur de la même société.

TIREURS

Les tireurs ne pourront figurer que dans un seul groupe et une seule catégorie.

FORMATION DE

Cat. A = Toutes les armes

Cat. D = Armes d'ordonnances (Fass90, Fass57/02, Fass57/03 et Mousqueton)

GROUPE

4 tireurs de la même société forment un groupe.
Chaque société peut inscrire plusieurs groupes.
Lors de l'inscription, la liste nominative des tireurs du groupe doit être déposée avant que le premier tireur du groupe ait tiré.

TIREUR INDIVIDUEL

Les tireurs individuels sont les bienvenus.

CATÉGORIE D'ÂGE

Selon règlement de la FST

CATÉGORIE D'ARMES

A, D et E

POSITION

Selon les règles Rtsp de la FST en vigueur

SECURITÉ

Toutes les armes pourront être contrôlées.
A l'intérieur du stand, elles devront se trouver en main des concurrents ou au râtelier, assurées, culasses ouvertes sans magasin et en aucun cas dans une valise ou dans un sac.
Aucune arme ne sera autorisée à la cantine.
Une amende pourrait être appliquée en cas de non-respect de ces règles.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration à la sécurité.

ARMES- DERANGEMENTS

Le tireur est responsable des dérangements de son arme, à l'exception des ruptures de matériel.

MUNITION	Elle est comprise dans le prix des passes et est délivrée sur place. Il est formellement interdit de tirer de la munition autre que celle délivrée sur la place de tir par les organisateurs (GP11 et GP90) Les douilles restent la propriété de la société organisatrice.
LIVRET DE TIR	Obligatoire au prix de Fr. 12.- Il est gratuit pour les J et les JJ.
PASSE SECTION	La passe section est obligatoire pour tous les participants.
FINANCE DE SECTION	Aucune pour les sections du GT4DC Fr. 40.- pour les sections « Hors Groupement » du (GT4DC)
PAIEMENT	Paiement sur le compte Banque Raiffeisen Sion et Région IBAN : CH72 8080 8003 6055 2770 5 Société de tir « La Cible Evolène » 1983 Evolène Afin d'éviter des malentendus, nous vous prions de vous munir d'une preuve de votre paiement et de votre licence.
PRIX DE GROUPE	100% de la finance d'inscription aux 50% des groupes classés dans chaque catégorie : A / D. 1er Prix : Fr. 100.- au minimum en espèces ou don en nature pour chaque catégorie. Minimum 5 groupes.
PRIX DE SECTION	Voir « Règlement du concours de section » dans ce plan de tir.
ROI DU TIR	Prix au minimum aux 4 premiers de la catégorie A Prix au minimum aux 4 premiers de la catégorie D Prix au minimum aux 4 premiers de la catégorie E Minimum Fr. 100.- en espèce ou en nature pour chaque catégorie (minimum 15 participants par catégorie) A l'addition des résultats des passes « Section » + « Dent Blanche » + « Répartition » + 10% de la passe « Art-Groupe ». En cas d'égalité, appui par : la passe « Art-Groupe », puis par la passe « Répartition », puis par la passe « Dent Blanche », puis la passe « Section » et enfin par l'âge : JJ, J, SV, V, E/S
1ère Dame catégorie A 1ère Dame catégorie D/E	Prix en espèces ou en nature A l'addition des résultats des passes « Section » + « Dent Blanche » + « Répartition » + 10% de la passe « Art-Groupe ». En cas d'égalité, appui par : la passe « Art-Groupe », puis par la passe « Répartition », puis par la passe « Dent Blanche », puis la passe « Section » et enfin par l'âge : JJ, J, SV, V, E/S
Roi du tir juniors A Roi du tir juniors D/E	Prix en espèces ou en nature À l'addition des résultats des passes « Section » + « Dent Blanche » Prix aux 3 premiers (min. 5 tireurs)

DISTINCTION

Le tireur n'a droit qu'à une seule distinction. S'il obtient 3 fois le résultat de la distinction, il recevra un rappel. Il peut être délivré en lieu et place de la distinction, une carte-couronne d'une valeur de Fr. 10.- pour une distinction simple, et Fr. 12.- pour une distinction triple.

RÉPARTITION IMMEDIATE

Dans la mesure où les répartitions immédiates n'atteignent pas le 65% du produit des passes, la différence est attribuée au concours de groupes.

Les distinctions (dans la mesure des stocks disponibles), les cartes-couronnes et les répartitions immédiates sont à retirer sur place pendant la durée du tir.

Aucune prétention ultérieure ne sera prise en considération.

RÉSULTATS

Les répartitions ultérieures seront adressées directement aux chefs de groupes et sections pour les sociétés Hors-Groupement ;

pour les sociétés du GT4DC, elles seront distribuées avec les prix spéciaux lors de l'assemblée générale du GT4DC.

DISTRIBUTION DES PRIX

Lors de l'assemblée générale du GT4DC, sur convocation aux personnes concernées.

DISPOSITIONS FINALES

Tout tireur prenant part au tir accepte les dispositions du plan de tir. Les règles RTSp de la FST et du GT4DC seront appliquées pour tout ce qui n'est pas prévu dans ce plan de tir.

Les réclamations éventuelles devront être présentées au plus tard 1 heure après la fin des tirs auprès du comité d'organisation.

RESTAURATION

Possibilité de restauration chaude (grillades et raclettes) ou froide tous les jours sur la place de tir

APPROBATION

Pour le comité d'organisation :

Evolène, le 19.02.2024

Le responsable du plan de tir :



MétraiillerJacques

Vionnaz, le 28.04.2024

Pour la FSVT :

Le chef des tirs libres



Jérôme Guérin





Bienvenue Chez

Vous



Banque Cantonale
du Valais



**On se fait confiance
au quotidien.**

bcvs.ch